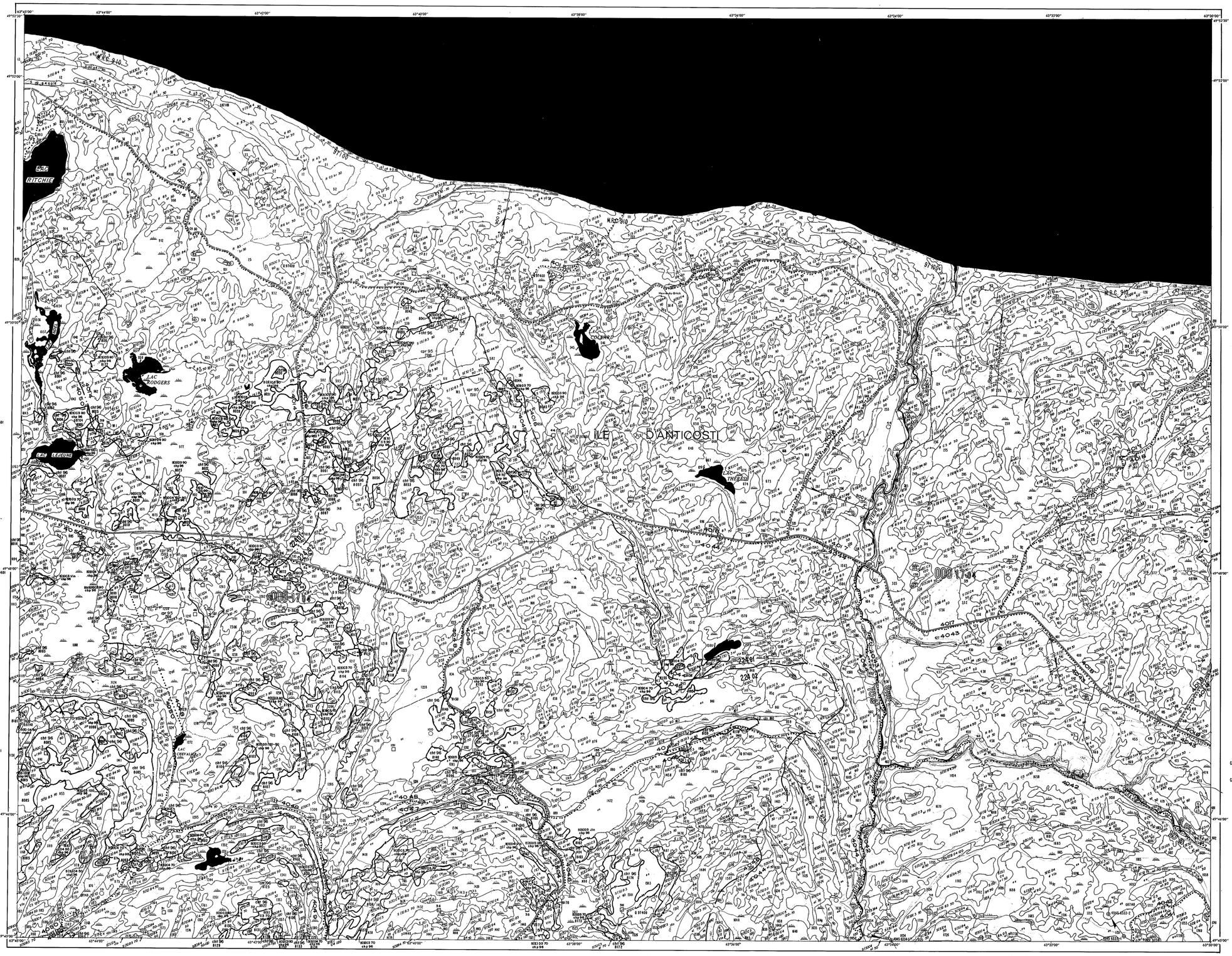

Compt. for : 7506 - 8181

A jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIJF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe avec réserves d'essences
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe par bandes
Coupe partielle (jardinage ou à pied)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Récolte commerciale
Récolte dans les lisières boisées (décisions libres)

N.B. Ces interventions n'indiquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — 1 sapin et/ou épinette blanche
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge
— — 4 pin rouge
— — 5 pin gris
— — 6 thuya (cèdre)
— — 7 pruche
— — 8 mélèze
— — 9 pin
Pessière
— — 1 (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — 2 thuya (cèdre)
— — 3 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 4 pin blanc et/ou pin rouge
— — 5 pin rouge
— — 6 pin gris
— — 7 sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation de pin sylvestre)
Sapinière
— — 1 (le sapin et/ou l'épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — 2 thuya (cèdre)
— — 3 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 4 pin blanc et/ou pin rouge
— — 5 pin rouge
— — 6 pin gris
— — 7 mélèze
— — 8 sapin (sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge (le pin occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
— — — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — 1 (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 3 mélèze
— — 4 pin blanc et/ou pin rouge
— — 5 pin rouge
— — 6 pin gris
— — 7 pruche
— — 8 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — 1 (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — 2 thuya (cèdre)
— — 3 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 4 mélèze
— — 5 pin blanc et/ou pin rouge
— — 6 pin rouge
— — 7 pin gris
— — 8 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — 2 thuya (cèdre)
— — 3 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 4 pin blanc et/ou pin rouge
— — 5 pin rouge
— — 6 pin gris
— — 7 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec résineux
— — — — — avec sapin
Bouleaux blancs et/ou bouleaux noirs en mélange
— — — — avec pin blanc
— — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux blancs avec sapin
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pin gris
Bouleaux jaunes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pin gris
Bouleaux jaunes avec résineux
— — — — avec sapin
Peuplier avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec résineux
Cerisier avec résineux
Frênes avec résineux
Mélangés à feuillus tolérants
— — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — d'essences hors station
Bouleaux
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Peupliers
Peuplier rouge
Peuliers
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de peuplier plaine
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bande
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche mortes
⊖ 16-50% ⊗ 5-99%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis total
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-30 ans
30 "	31-50 "
50 "	51-80 "
80 "	81-100 "
100 "	101-120 "
120 "	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
120-30 "	30-120 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Prod. & dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleuse inéquienne: Prod. & dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges comprise de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges est plus de 90 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (2m)	2	3 (10m)	4	5	6 (20m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	7
Forte	61 à 90 %	8
Abrupte	91 % et plus	9

Superficie minimale de pentes > 0 %

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 60 43 cg 50 m 6 — S = définition; 60 = densité; 43 = hauteur; cg = type de couvert; 50 = classe de pente; m = origine; 6 = classe de hauteur; 6 = classe de densité; 5 = classe d'âge; 1 = groupement d'essences

R 65 d 40 D1 — R = définition; 65 = densité; d = classe de pente; 40 = classe d'âge; D1 = origine; 1 = classe de hauteur; 1 = classe de densité; 1 = type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. ÉTUDES FOR. : GROUPE-CONSEIL BOOHE LTÉE. SIGNATURE : Jacques Rochette

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. ÉTUDES FOR. : SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987 / Année de publication : 1988 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 / 2 / 96
Déclinaison magnétique : 25° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 9
Unité de gestion 96-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage 1
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement 00017 04
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique
Bassin primaire 224 01*
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 97100
Division de recensement 7
Municipalité
Cadastre
Parcelle 4042*
Région écologique 10a*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-H-16	12-E-13	12-E-14	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-H-9	12-E-12	12-E-11	

12 E/13 S. E.

ÎLE D'ANTICOSTI

22